

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE
DU MARDI 19 OCTOBRE 2021**

MEMBRES PRÉSENTS :

Les enseignantes :

Mme PRIARONE, Mme LEGOUT, Mme LE BIHAN (directrice), Mme PHILIBERT, Mme LEBAS, Mme MARTIN, Mme DELETRE, Mme AUBIN, Mr ABRAHAMME, Mme ARMANT, Mme NAHON

membre du RASED : Mme DEROSAIS-CHATEIGNER

Accompagnants d'élèves en situation de handicap : Mme SOUSA, Mme NIAKITE

Les parents élus :

AIPEF : Mme TREFLEZ, Mme TARHOUCHE, Mme LEMAITRE, Mme CAPELLE, Mme Yoncourt, Mme TADJER

PEEP : Mr AIT CHOUT

Mme OUBELAÏD, Mme DIARRA, Mr FOUILLET

Les représentants de la municipalité :

Mme FORTUNATO

Excusés :

Mme COLAMARTINO, Mr LAMAZE, accompagnants d'élèves en situation de handicap

Mme BREUIL, parent élu PEEP

Mr LE BRETON, inspecteur de l'Éducation nationale

Début de la séance :

Ce procès-verbal sera mis en ligne sur le blog de l'école :

<http://blog.ac-versailles.fr/carnotfranconville/index.php>.

Un mot dans les cahiers de liaison informera les parents de sa publication, un exemplaire papier pourra également être remis sur demande.

PRESENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ÉCOLE

L'équipe pédagogique

Les représentants des parents élus

Les représentants de la municipalité

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme MARTIN

BILAN DE LA RENTREE 2021 :

- Élections des parents élus :

Les élections se sont déroulées le vendredi 8 octobre 2021, uniquement par correspondance.

L'AIPEF a présenté une liste comportant 6 candidats. La PEEP a présenté une liste de 2 candidats. L'ensemble des candidats a été élu. Trois parents se sont portés pour les trois places non attribuées.

Le taux de participation a été de 29,68 (40,41 % l'an passé). 138 parents ont voté, 10 votes ont été déclarés blancs ou nuls. 128 suffrages ont été exprimés.

Proposition de la part de Mmes Treflez et Breuil d'intervenir pendant les réunions de parents pour présenter le rôle de représentant de parent d'élèves l'année prochaine.

Le conseil d'école se prononce en faveur d'un vote uniquement par correspondance, à partir de l'an prochain (année scolaire 2022-2023).

Cette motion est adoptée à l'unanimité.

- Structure de l'école :

L'école accueille 272 élèves répartis sur 11 classes. 14 enseignants.

CP : Mme PHILIBERT (27 élèves)

CP : Mme MARTIN (26 élèves)

CE1 : Mme ARMANT et Mme CHATELAIN (24 élèves)

CE1 : Mme LEGOUT (22 élèves)

CE1/CE2 : Mme AUBIN (22 élèves : 11 CE1 et 11 CE2)

CE2 : Mme DELETRE (24 élèves)

CE2 : Mme LEMARCHAND et Mme GUCER (24 élèves)

CM1 : Mme NAHON (23 élèves)

CM1 : Mme LE BIHAN et Mr ABRAHAMME (23 élèves)

CM2 : Mme LEBAS (29 élèves)

CM2 : Mme PRIARONE (28 élèves)

Mme LAFRANCE, psychologue scolaire, intervient sur notre école en tant que membre du RASED (Réseau d'aide spécialisé de l'Education nationale). En collaboration avec l'équipe pédagogique, elle contribue à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des projets d'aides spécialisés élaborés pour les élèves en difficultés d'apprentissages et aux projets d'orientation.

Mme Derosais-Chateigner, enseignante spécialisée à dominante pédagogique, aide les élèves rencontrant des difficultés pérennes au cycle 2, trois demi-journées par semaine.

Mme Sylvie GONZALEZ, enseignante UPE2A, travaille avec les élèves non francophones sur le temps de l'APC soit une heure par semaine.

Quatre accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) accompagnent les élèves à besoin particulier sur le temps de classe.

LE PROJET D'ECOLE et LES PROJETS de l'école :

Le projet d'école :

Le projet d'école est en cours de réécriture et sera finalisé pour le mois de décembre 2021, il sera valable pour les trois prochaines années scolaires et réactualisé chaque année.

Ce projet doit mettre en avant des actions pour la réussite de tous les élèves, les axes de travail sont issus du projet académique.

Le projet se décline en 3 axes de travail et trois objectifs pour chacun d'entre eux.

Axe 1 : Les apprentissages

(Des dynamiques renouvelées au cœur des apprentissages)

Objectifs : s'épanouir dans les apprentissages, stimuler l'autonomie, la persévérance et l'engagement, accompagner le parcours des élèves.

Axe 2 : Le travail et la formation en équipe

(Des collectifs apprenants et engagés)

Objectifs : s'évaluer pour éclairer et orienter l'action, stimuler l'intelligence collective, accroître et valoriser les compétences, oser ensemble

Axe 3 : Vivre ensemble

(Apprendre, s'épanouir, se transformer dans des lieux d'inspiration et de réalisation)

Objectifs : accélérer les succès, contribuer au bonheur de l'école, des lieux pour bien vivre ensemble, cultiver des lieux et des « tiers-lieux apprenants ».

Actuellement, nous préparons les fiches actions qui vont nous permettre d'atteindre les objectifs cités et qui seront alimentés par les différents projets de l'école.
Le projet d'école finalisé sera présenté au prochain conseil d'école.

Les projets de l'école :

Les élections et les conseils des délégués auront lieu dès que le protocole sanitaire permettra à nouveau le brassage des élèves.

Les classes se sont inscrites aux différents spectacles proposés par le service culturel. Ces spectacles sont offerts gratuitement aux élèves. Sept classes ont été retenues.

Les deux classes de CP, les deux classes de CE1 et la classe de CE2B participeront au projet « Un auteur dans la classe ». Les auteurs et illustrateurs demandés sont Nathalie Dieterlé, Pascale Bougeault. Une exposition des travaux réalisés aura lieu le samedi 11 juin de 10h00 à 13h00 au centre culturel Saint Exupéry.

Les classes de CM2 sont inscrites au défi-tice : ENGLISH AROUND THE WORLD CYCLE 3.
Ce défi permet un travail autour de la langue et de la culture anglophone. Le travail est réalisé et restitué via les différents outils numériques disponibles à l'école.
Cette année, du mois d'octobre au mois de mai, un assistant en anglais travaillera avec les classes douze heures par semaine. Il interviendra dans toutes les classes de l'élémentaire ainsi que dans les trois classes de niveau grande section en maternelle en co-intervention. L'intervention d'un assistant en anglais avait été demandé dès juin 2020. Notre projet n'avait pas été retenu pour l'année 2020-2021. Une nouvelle demande a été formulée en mai 2021 qui a, cette fois, abouti.

-Les classes de CE1-CE2 et du CE2A sont inscrites au projet Ecole et cinéma. Les élèves verront trois films au cinéma Henri Langlois dans l'année :
Au premier trimestre, Le chien jeune de Mongolie de Byambasurem Davaa.
Au deuxième trimestre, Mon voisin Toroto de Hayao Miyzaki
Au troisième trimestre, Nanouk l'esquimau de Robert Flaherty.

Les deux classes de CP bénéficient de 10 séances de 60 minutes de musique coanimée par Laetitia TISON, dumiste.

Le thème retenu est : Nature et environnement : former des « éco-citoyens ».
Les élèves travaillent autour de la nature et de l'environnement, sur les différentes sonorités et effets en fonction des variations et rythmes en musique. Les élèves fabriquent des instruments à partir de matériaux recyclés.

Cinq classes ont un projet voile ou kayak sur la base de loisirs de Cergy. Ces activités sont encadrés par les enseignants, le conseiller pédagogique de circonscription et Lucile GOURNET (ETAPS). Les élèves découvrent le kayak durant trois demi-journées. Sur l'autre demi-journée, les élèves participent à une course d'orientation, découvrent le land-art et analysent le paysage en géographie ...

Les CM1 ont découvert le kayak au mois d'octobre, les CM2 au mois de mars.

Les élèves de CE2 participeront à l'activité voile pendant trois jours complets. (voile le matin et l'après-midi).

Le prix des cars pose problème (500 euros par jour).

Une participation est demandée aux familles, le montant peut varier en fonction de l'activité et du nombre d'élèves participants. Une subvention a été demandée à la mairie pour l'ensemble du projet.

Les deux classes de CM1 participent actuellement à une initiation aux échecs sur le temps scolaire. Elle est encadrée par les enseignants et les animateurs du club d'échec de Franconville. Cette activité a lieu durant 10 séances d'une heure.

Entre le 8 novembre et le 17 décembre, la ville organise la représentation d'un théâtre-forum sur le thème du harcèlement. Ce projet est à destination des élèves de CM1. La représentation est suivie d'un débat.

Le projet IOTA (Informatique Ouverte à Tous les Apprenants) est mis en place dans la classe de CM1A. Ce projet est proposé par une université suisse

Les enfants apprennent de leurs pairs en communiquant via outil informatique (plateforme). Le conseiller pédagogique TICE aide à la prise en main des tablettes (support technique).

Les deux classes de CM2 sont inscrites au projet lecture « Les incorruptibles » qui a pour objectif de susciter l'envie de lire.

Une sélection d'ouvrages est proposée aux élèves. La classe s'engage à lire les 6 ouvrages qui abordent des sujets de société.

Les enfants votent, en mai, pour leur livre préféré. Ils décernent un prix littéraire.

Monsieur Le Maire, Madame Le Berre et Monsieur VERNEREY viendront à la rencontre des élèves le mardi 18 janvier 2022 de 9h à 11h, afin d'échanger avec les enfants sur le fonctionnement de la commune et le rôle de ses représentants.

Afin de soutenir financièrement tous les projets, nous organiserons des ventes auprès des familles : vente de chocolats, de photos, marché de l'hiver ...

LES EVALUATIONS :

Tous les élèves de CP ont passé une première évaluation nationale fin septembre, elle sera complétée par une seconde partie au mois de janvier. Ces évaluations portent sur les compétences en mathématiques et en français.

Les élèves de CE1 ont également passé des évaluations, sur les mêmes compétences, les élèves de CE2 sur les compétences mathématiques.

Les résultats de ces évaluations seront remis individuellement aux familles, avant les vacances d'automne, pour les CP et les CE1.

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) sont mises en place sur le temps du midi ou le soir. Elles sont exclusivement dédiées à la mise en œuvre d'activités relatives à la maîtrise du langage et à la lecture. Elles sont proposées par les enseignants aux familles. Un élève ne peut pas y participer sans l'accord écrit de la famille.

Pendant la période 2, tous les enseignants travailleront avec les élèves de cycle 2 pour donner un coup de pouce aux CP, CE1 et CE2 en binôme avec les enseignants titulaires des classes.

Les élèves de CM2 passeront une évaluation en lecture compréhension la semaine du 10 janvier 2022. Ce dispositif académique permet aux enseignants d'évaluer la compréhension de l'écrit des élèves de CM2.

Cette année, Les familles recevront 2 livrets scolaires (fin janvier et mi-juin).

Le premier LSU sera remis aux familles en main propre sur rendez-vous.

VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE

Il est adopté à l'unanimité.

La Charte de la laïcité sera annexée à ce règlement.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

Un mot attestant de la lecture de ce règlement sera diffusé aux familles pour signature via le cahier de liaison.

SECURITE :

Un exercice d'évacuation générale a eu lieu le 28 septembre à 11h00.

Onze classes d'élémentaire et une classe de maternelle ont évacué en 3 minutes.

Un exercice de PPMS devrait être organisé très prochainement. Cet exercice permettra de travailler avec les élèves la posture « se cacher/s'échapper ».

BUDGETS :

Budget mairie :

La somme allouée pour l'année scolaire est de 9 345 euros et 183 photocopies par enfant pour l'année scolaire. Le nombre de photocopies semble insuffisant car les photocopies administratives sont incluses dans ce total ce qui réduit considérablement le nombre de photocopies « pédagogiques » pour chaque élève.

Mme Fortunato prend en compte notre demande d'augmentation de ce quota.

Coopérative scolaire :

L'école est adhérente à l'OCCE (office Central de la Coopération à l'école).

Notre coopérative est alimentée par les dons des familles, la vente des photographies et différentes actions.

Le solde au 31 aout était de 3 788 euros.

A ce solde, il convient de retirer la somme de 600 euros (remboursement des sommes engagées pour les classes de découverte par les familles et non encaissées) et le solde des cars de la sortie à l'Ecopark de Sannois en juin 2021 : 762,96 euros.

La cotisation à l'OCCE s'élève à 504 euros pour l'année scolaire 2021/2022.

A priori, la cotisation permet d'assurer les enfants. Un enfant qui n'a pas d'attestation peut donc dorénavant participer à toutes les sorties.

LES ACTIVITES EXTRA SCOLAIRES :

L'étude :

132 élèves sont inscrits à l'étude et répartis sur 7 études. Chaque groupe accueille une quinzaine d'élèves chaque soir. 7 enseignants et 3 vacataires assurent la surveillance de l'étude.

L'étude est une étude surveillée et non dirigée.

Les élèves sont accueillis à partir du CE1 à l'étude jusqu'à 18h00.

Ils sont ensuite accueillis jusqu'à 19h au centre de Loisirs sur demande des parents. Il n'y a pas de prise en charge directement à 16h30 par le centre de Loisirs.

Cependant les parents peuvent venir chercher leurs enfants entre 16h30 et 17h00 sur le temps de la récréation de l'étude.

Les parents souhaiteraient avoir le choix entre l'étude et le centre de Loisirs pour l'accueil post-scolaire.

La restauration scolaire :

Deux services de restauration sont organisés pour les élèves en élémentaire, 1 à 11h30 et 1 à 12h30.

240 élèves déjeunent chaque jour à la cantine.

LES TRAVAUX

Le couloir du premier étage et la cage d'escaliers ainsi que le revêtement du sol de l'escalier (partie droite) ont été rénovés. L'escalier droit sera fait en avril 2022.

Le tatami de l'ancienne salle de motricité a été enlevé ce qui a permis de retrouver une salle polyvalente. La bibliothèque sera réaménagée dès que les travaux de menuiserie seront terminés. Le lavabo est conservé, mais l'arrivée d'eau est coupée.

Une nouvelle classe a été installée. Une classe a été dotée d'un nouveau mobilier. Trois classes ont été dotées d'un nouveau TNI.

Divers :

Les toilettes dans la cour du côté centre de loisirs sont utilisés par les élèves de maternelle (sur les temps du centre de loisirs) et d'élémentaire (sur les temps de récréation et de la pause méridienne). Ils sont composés de 3 urinoirs taille élémentaire et 1 de taille maternelle et tous les toilettes sont de taille maternelle. Ces toilettes ne sont pas adaptés aux élèves de l'élémentaire.

Une demande d'installation d'un paravent (séparation) et de deux urinoirs à taille élémentaire a été faite.

Les récréations sont réorganisées sur trois temps en raison du protocole sanitaire.

La séance est levée à 20h10.

Les prochains conseils d'école sont fixés au vendredi 11 mars 2022 et au mardi 14 juin 2022.

La directrice :
Mme LE BIHAN

La secrétaire de séance :
Mme Virginie MARTIN

Les parents élus